

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 août 2004
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 16 août 2004, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Rwanda auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du communiqué publié par le Gouvernement rwandais, le 14 août 2004, concernant le massacre de plus de 150 réfugiés banyamulenge au Burundi (voir annexe).

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et du communiqué à tous les membres du Conseil de sécurité comme document du Conseil.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Stanislas **Kamanzi**



**Annexe à la lettre datée du 16 août 2004,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent du Rwanda
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le 14 août 2004

Le Gouvernement rwandais est bouleversé et horrifié d'apprendre le massacre de plus de 150 Banyamulenge au camp de réfugiés de Karumba (Burundi) qui s'est produit dans la nuit du 13 août 2004.

D'après les informations dont dispose le Gouvernement rwandais, cet acte odieux a été perpétré par une force comprenant des ex-FAR/Interahamwe (FDLR/FOCA) et des Mai-Mai, à partir du territoire de la République démocratique du Congo, en coopération avec des éléments du FNL/PALIPEHUTU.

Le Gouvernement rwandais rappelle à la communauté internationale que, pendant les événements de mai/juin 2004 qui se sont produits à Bukavu et par la suite, les réfugiés banyamulenge au Rwanda et au Burundi ont toujours affirmé qu'ils fuyaient des massacres systématiques dirigés contre eux perpétrés par les forces armées de la République démocratique du Congo, sous le commandement de Mbuza Mabe, agissant de concert avec les ex-FAR/Interahamwe.

À notre surprise, la MONUC, qui est censée représenter la communauté internationale dans la région, affirme n'avoir vu aucune preuve des massacres ciblés de cette communauté. Nous pensons que le récent massacre de Karumba met un terme à ce peu convaincant mensonge.

Le Gouvernement rwandais condamne énergiquement ce récent massacre des Banyamulenge qui est le produit de l'idéologie génocidaire qui domine actuellement dans notre région, nourrie et propagée par les forces des ex-FAR/Interahamwe et ceux qui, dans la région et au sein de la communauté internationale élargie, leur accordent assistance et secours.

Le Gouvernement rwandais est gravement préoccupé par le fait qu'au cours des 10 dernières années, la communauté internationale a toujours refusé de désarmer les ex-FAR/Interahamwe, force qui a commis le génocide au Rwanda, et de prendre d'autres mesures énergiques à leur rencontre. Malgré les nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU interdisant expressément aux États Membres de fournir un appui militaire, politique et diplomatique à ces forces génocidaires, certains membres de la communauté internationale ont toutefois continué à leur apporter leur soutien.

Bien que la MONUC ait des entretiens réguliers avec les dirigeants des ex-FAR/Interahamwe et connaisse parfaitement l'implantation, les effectifs et les mouvements de cette force génocidaire dans les zones frontalières et à travers les frontières entre la République démocratique du Congo et le Rwanda et le Burundi, elle n'est jamais intervenue pour contrecarrer les attaques contre le Rwanda et le Burundi et a même prévenu les deux pays au sujet d'attaques imminentes. Cette passivité a eu des conséquences dévastatrices pour les civils innocents dans les deux pays. De plus, la MONUC et la dixième région militaire de la République démocratique du Congo ont récemment observé et/ou facilité le retour à leurs unités

de base des forces génocidaires fuyant les opérations militaires exécutées par les forces armées du Burundi.

Le Gouvernement rwandais demande une nouvelle fois à la communauté internationale de prendre des mesures contre le nettoyage ethnique qui commence à être exécuté dans la région, et notamment dans l'est de la République démocratique du Congo. Nous exigeons aussi à nouveau le désarmement, la démobilisation et le rapatriement par la force des ex-FAR/Interahamwe actuellement déployés le long de la frontière du Rwanda et souvent regroupés avec les forces armées de la République démocratique du Congo; si des mesures ne sont pas prises à cette fin, le Rwanda se verra contraint de prendre des mesures appropriées pour se défendre. Le pays n'est pas prêt à accepter ou à tolérer le statu quo.
